

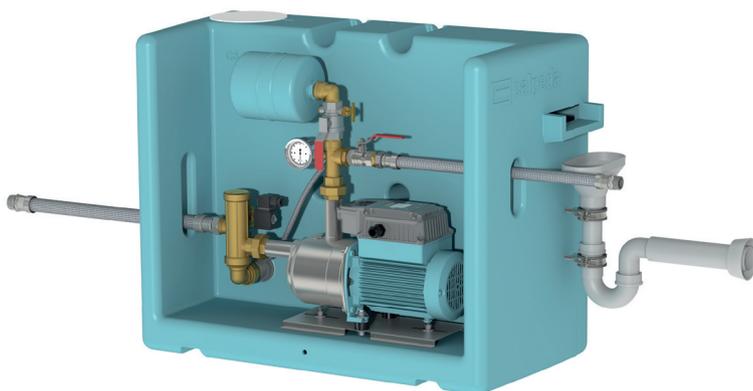
GEP80

INSTRUCTIONS TECHNIQUES D'UTILISATION

Page

2

Français



LE PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS EST PROPRIÉTÉ DE CALPEDA POMPES. TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, EST INTERDITE

INDEX

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
2. DESCRIPTION TECHNIQUE.....	3
3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	3
4. SÉCURITÉ	4
5. TRANSPORT ET MANUTENTION	4
6. INSTALLATION	4
7. DÉMARRAGE ET EMPLOI	7
8. MAINTENANCE	8
9. DÉMANTÈLEMENT	9
10. RECHERCHE DE PANNES	10
11. NOMENCLATURE.....	11
Déclaration de conformité.....	15

F

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant d'utiliser le produit, lire attentivement les avertissements et les instructions donnés dans ce manuel qui doit être conservé en bon état en vue de consultations ultérieures.

La langue d'origine de rédaction du manuel est le français, qui fera foi en cas de déformations de traduction.

Le manuel fait partie intégrante de l'appareil comme matériel essentiel de sécurité et doit être conservé jusqu'au démantèlement final du produit. En cas de perte, l'Acheteur peut demander une copie du manuel à CALPEDA POMPES en spécifiant le type de produit indiqué sur l'étiquette de la machine (voir § 2.3).

En cas de modifications ou d'altérations non autorisées par le Constructeur de l'appareil ou de ses composants, la "Déclaration CE" et la garantie ne sont plus valides.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de plus de 8 ans et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou encore sans l'expérience ou la connaissance nécessaire, mais sous l'étroite surveillance d'un adulte responsable ou après que ces personnes aient reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et compris les dangers qui lui sont inhérents.

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Le nettoyage et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par l'utilisateur.

Ils ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Ne pas utiliser l'appareil dans des étangs, des cuves ou des piscines quand des personnes sont dans l'eau. Lire attentivement la section d'installation qui énonce :

- La pression maximale de travail admise dans le corps de pompe (§ 3.1).
- Le type de protection électrique à installer (§ 6.6).

1.1. Pictogrammes utilisés

Pour une compréhension plus facile, les symboles/pictogrammes ci-dessous sont utilisés dans le manuel.



Informations et avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent causer des dommages à l'appareil et compromettre la sécurité du personnel.



Informations et avertissements de caractère électrique qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent causer des dommages à l'appareil et compromettre la sécurité du personnel.



Indications de notes et d'avertissements pour gérer correctement l'appareil et ses éléments.



Interventions que l'utilisateur final de l'appareil a le droit de réaliser. Après avoir lu les instructions, il est responsable de l'entretien du produit en conditions normales d'utilisation et est autorisé à effectuer des opérations de maintenance ordinaire.



Interventions uniquement réalisables par un électricien qualifié, habilité à toutes les interventions de maintenance et de réparation de nature électrique. Il est en mesure d'intervenir en présence de tension électrique.



Interventions uniquement réalisables par un technicien qualifié, capable d'installer et d'utiliser correctement l'appareil lors de conditions normales, habilité à toutes les interventions de maintenance, de régulation et de réparation de nature mécanique. Il doit être en mesure d'effectuer de simples interventions électriques et mécaniques en relation avec la maintenance extraordinaire de l'appareil.



Obligation du port des dispositifs de protection individuelle - protection des mains.



Interventions uniquement réalisables avec l'appareil éteint et débranché de toutes sources d'énergie.



Interventions uniquement réalisables avec l'appareil allumé.

1.2. Raison sociale et adresse du Constructeur

Raison sociale : Calpeda Pompes

Adresse : 19 rue de la Communauté

44140 Le Bignon

Site internet : www.calpeda.fr

1.3. Opérateurs autorisés

Le produit s'adresse à des opérateurs experts qui se partagent entre utilisateurs finaux et techniciens spécialisés (voir symboles ci-dessus).



Il est interdit à l'utilisateur final d'effectuer les interventions réservées aux techniciens spécialisés. Le Constructeur n'est aucunement responsable des dommages dérivant du non-respect de cette interdiction.

1.4. Garantie

Pour la garantie des produits se référer aux Conditions Générales de Vente.



La garantie inclut le remplacement ou la réparation des pièces défectueuses (reconnues par le Constructeur).

La garantie de l'appareil s'annule :

- S'il est utilisé de manière non-conforme aux instructions et aux normes décrites dans ce manuel.
- En cas de modifications ou de variations apportées de manière arbitraire sans autorisation du Constructeur (voir § 1.5).
- En cas d'interventions d'assistance technique réalisées par du personnel non-autorisé par le Constructeur.
- Si la maintenance prévue dans ce manuel n'est pas effectuée.

1.5. Service de support technique

Tout renseignement sur la documentation, sur les services d'assistance et sur les composants de l'appareil, peut être demandé à CALPEDA POMPES (voir § 1.2) ou à l'un de ses revendeurs.

2. DESCRIPTION TECHNIQUE

Gestionnaires à vitesse fixe ou variée comprenant une pompe, une vanne d'isolation, un clapet anti-retour et un manomètre au refoulement. Une cuve de stockage eau de ville avec robinet à flotteur et trop plein.

2.1. Utilisation conforme du matériel

Pour liquides propres, non explosifs ou inflammables, non dangereux pour la santé ou l'environnement, non agressifs pour les matériaux de la pompe, sans particule abrasive, solide ou fibreuse.

Température du liquide selon modèle de pompe.

Uniquement pour :

- Alimentation de WC, machines à laver, robinets extérieurs...
- Arrosage, irrigation.
- Activités de nettoyage.

2.2. Utilisation non-conforme du matériel

L'appareil a été conçu et construit exclusivement pour l'emploi prévu décrit au § 2.1.



Il est interdit d'employer l'appareil pour des utilisations impropres et selon des modalités non prévues dans ce manuel.



Les gestionnaires ne doivent pas être utilisés dans des endroits où ils pourraient provoquer un risque d'explosion ou s'il y a danger d'inflammation.

Nous ne pourrions être tenus responsables en cas d'utilisation des groupes de surpression avec des liquides pouvant être dangereux pour la santé soit par contact ou ingestion, soit par inhalation de fumées ou de gaz émis par le liquide.

L'utilisation impropre du produit détériore les caractéristiques de sécurité et d'efficacité de l'appareil ; CALPEDA POMPES ne peut être retenue responsable des pannes ou des accidents dus à l'inobservation des interdictions présentées ci-dessus.

2.3. Marquage

Ci-dessous, voici une copie d'une plaquette d'identification située sur le corps de la pompe.

Type	Exemple de plaque moteur	
N° de série		
Débit		
HMT		
Puissance moteur		
Tension d'alimentation		
Intensité nominale		

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. Données techniques

Dimensions d'encombrement et poids (voir catalogue technique).

Vitesse nominale 2900 tr/min

Protection IP 54.

Tension d'alimentation / Fréquence

GEP80 230V 1~50 Hz

Pression sonore : se référer aux valeurs des pompes.

Pression finale maximale admise : de 50m (5,0 bar) à 57m (5,7 bar) selon le modèle.

3.2. Conditions d'emploi

Le produit fonctionne correctement uniquement si les caractéristiques suivantes d'alimentation et d'installation sont respectées :

- Fluctuation de tension +/-10% max
- Variation de fréquence 50 Hz +/-2%
- Température ambiante jusqu'à +40°C
- Humidité relative de 20% à 90% sans condensation
- Altitude inférieure à 1000 m, à l'intérieur d'un abri.

3.3. Vue d'ensemble du produit

Le gestionnaire est généralement composé de :

- 1 cuve d'appoint pour l'eau de ville,
- 1 pompe,
- 1 flexible d'aspiration,
- 1 électrovanne 3 voies à l'aspiration,
- 1 clapet anti-retour à l'aspiration,
- 1 réservoir à diaphragme au refoulement,
- 1 vanne d'arrêt au refoulement,
- 1 flexible de refoulement,
- 1 flotteur ou 1 sonde piézométrique,
- 1 siphon.

Les gestionnaires sont pourvus de dispositifs électroniques de déclenchement qui protègent la ligne des dysfonctionnements moteurs.

4. SÉCURITÉ

4.1. Normes génériques de comportement



Avant d'utiliser le produit, il est nécessaire de bien connaître toutes les indications concernant la sécurité.

Les instructions techniques de fonctionnement doivent être lues et observées correctement, ainsi que les indications données dans le manuel selon les différents passages : du transport au démantèlement final.

Les techniciens spécialisés doivent respecter les règlements, réglementations, normes et lois du pays où le groupe est vendue.

L'appareil est conforme aux normes de sécurité en vigueur.

L'utilisation incorrecte de l'appareil peut causer des dommages aux personnes, animaux ou matériels.

Le Constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages dérivant des conditions d'utilisation incorrecte ou différentes de celles indiquées sur la plaquette et dans le présent manuel.



Le respect des échéances d'interventions de maintenance et le remplacement opportun des pièces endommagées ou usagées permet à l'appareil de fonctionner dans les meilleures conditions. Il est recommandé d'utiliser exclusivement les pièces de rechange d'origine CALPEDA POMPES ou fournies par un distributeur autorisé.



Interdiction d'enlever ou de modifier les plaquettes placées sur l'appareil par le Constructeur. L'appareil ne doit absolument pas être mis en marche en cas de défauts ou de parties endommagées.



Les opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire, qui prévoient le démontage même partiel de l'appareil, doivent être effectuées uniquement après consignation électrique de l'appareil.



Tous les terminaux de puissance et autres terminaux doivent être accessibles une fois l'installation complétée.

4.2. Dispositifs de sécurité

L'appareil est formé d'une coque extérieure qui empêche de rentrer en contact avec les organes internes.

4.3. Risques résiduels

L'appareil de par sa conception et sa destination d'emploi (en respectant l'utilisation prévue et les normes de sécurité), ne présente aucun risque résiduel.

4.4. Signalisation de sécurité et d'information

Consulter les manuels de chaque composant fournis en même temps que le présent manuel.

4.5. Dispositifs de protection individuelle (DPI)

Dans les phases d'installation, d'allumage et de maintenance, nous conseillons aux opérateurs autorisés d'évaluer quels sont les dispositifs appropriés au travail à réaliser.

Lors des opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire, l'utilisation des gants pour la protection des mains est à prévoir.

Signaux EPI obligatoires
PROTECTION DES MAINS



(gants pour la protection contre risques chimiques, thermiques et mécaniques)

5. TRANSPORT ET MANUTENTION

Le produit est emballé pour en préserver le contenu. Les moyens pour transporter l'appareil emballé doivent être adéquats aux dimensions et aux poids du produit choisi.

5.1. Manutention



Les gestionnaires sont fournis sortie usine montés sur une palette prévue pour la manutention avec chariot élévateur.

Le poids du groupe de surpression peut exiger l'emploi d'équipements de levage spécifiques pour une manutention en toute sécurité. Pendant le levage et les manœuvres de l'équipement, ne pas utiliser les tuyaux, les réservoirs ou les raccords comme points de levage.

5.2. Stockage

Une fois que le gestionnaire a été livré, il est conseillé de le déposer dans un lieu sec et sans poussière et de le protéger des chocs accidentels. Respecter les conditions de stockage suivantes :

- Température ambiante -10°C à +70°C
- Humidité relative de 20% à 85% sans condensation.

6. INSTALLATION

6.1. Critères et dimensions du lieu d'installation

Le Client doit prédisposer le lieu d'installation de manière appropriée afin d'installer correctement l'appareil selon les exigences de construction (branchement électrique, etc.).

L'endroit où installer l'appareil doit avoir les qualités requises au § 3.2.



Interdiction absolue d'installer et de mettre en service la machine dans des lieux avec une atmosphère potentiellement explosive.

6.2. Réception



Vérifier que l'appareil n'a pas été endommagé pendant le transport.

Une fois la machine déemballée, l'emballage doit être éliminé et/ou réutilisé selon les normes en vigueur dans le pays d'installation de la machine.

6.3. Installation

Le gestionnaire ne doit pas être installé dans des combles ou des locaux dans lesquels le niveau des vibrations associé aux machines en fonctionnement peut créer une nuisance ; ne pas l'installer non plus dans des locaux où il pourrait provoquer des dommages considérables en cas de fuites d'eau ou de fuites lors de la mise en service. Les gestionnaires doivent être installés dans un local sec, protégé du gel, mais correctement ventilé.

En extérieur, l'appareil doit être installé à l'intérieur d'une structure adéquate correctement ventilée et protégée du gel.

Un espace d'environ 750 mm autour du groupe doit être prévu pour l'accès et la manutention.

Il faut prédisposer un système de drainage approprié dans l'environnement immédiat du groupe pour la protection contre d'éventuelles fuites d'eau.

Prédisposer un éclairage adéquat pour l'inspection et la mise en service.

6.3.1. Fondations

Le gestionnaire doit être installé sur un socle en béton nivelé afin de ne pas déformer l'embase du groupe, utiliser des cales si nécessaire. Toujours l'installer en position horizontale et utiliser des systèmes de fixation adaptés.

Ne pas installer l'appareil sur une structure en bois ou sur d'autres structures en matériau flexible.

6.4. Tuyaux

L'installation du gestionnaire doit être réalisée conformément aux normes DIN 1988.

Avant de brancher les tuyaux, vérifier leur propreté interne.

ATTENTION : ancrer les tuyaux sur leurs propres supports et les brancher de manière à ne pas transmettre de contraintes ni de vibrations au groupe de surpression.

Le diamètre des tuyaux ne doit pas être inférieur au diamètre des entrées et sortie du groupe.

Des vannes d'isolation doivent être montées avant l'aspiration et après le refoulement, pour faciliter l'enlèvement du groupe de surpression, sans la survenue d'importantes fuites d'eau de l'installation.

6.4.1. Tuyau d'aspiration

Le tuyau d'aspiration doit être parfaitement étanche et doit avoir une forme ascendante pour éviter des poches d'air (col de cygne à proscrire).

Avec la pompe au dessus du niveau d'eau (fonctionnement en aspiration négative), installer un clapet de pied avec crépine, qui doit toujours rester immergé.

Avec le niveau d'eau côté aspiration au dessus de la pompe (fonctionnement en charge), installer une vanne d'isolation.

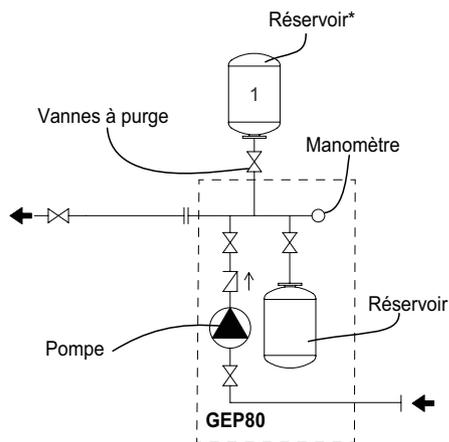
6.4.2. Tuyau de refoulement

Installer une vanne d'isolation/régulation sur le tuyau de refoulement pour pouvoir caler débit et pression.

6.4.3. Réservoir

Dans les gestionnaires avec des pompes à vitesse fixe, les réservoirs ont pour fonction de stabiliser la pression et d'accumuler une certaine quantité d'eau pour éviter le fonctionnement des pompes en présence de petites fuites de l'installation. Les groupes à vitesse variée sont équipés d'un réservoir intégré dans le corps de pompe.

Généralement, sont utilisés des réservoirs à diaphragme ayant une capacité de 3 litres minimum.



* si nécessaire

1 = Réservoir supplémentaire.

Il est utile pour les réseaux ayant de grande longueur de canalisation au refoulement (réseaux étendus). Installé en milieu de canalisation, il permet de stabiliser la pression et évite les redémarrages intempestifs.

6.4.4. Soupape de sécurité

Si nécessaire, le Client doit prévoir de monter sur le tuyau de refoulement une soupape de sécurité à déversement canalisé. L'installation doit être prévue à chaque fois que la pression maximum de la pompe, additionnée à la pression maximale en aspiration, dépasse la pression finale admise du groupe ou des autres composants sur la sortie de l'installation. La soupape doit être correctement dimensionnée pour pouvoir décharger le débit du groupe au point de pression prévu.

Pour l'installation de la soupape de sécurité, se référer aux manuels fournis avec la soupape et aux réglementations en vigueur.

6.5. Raccordement hydraulique

6.5.1. Raccordement à l'eau de ville

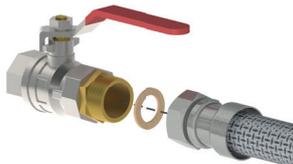
Mises en garde

- Le robinet à flotteur est dimensionné pour une pression de service maximale de 6 bars. Au-delà de 6 bars, il faut installer un détendeur, autrement cela peut provoquer des dysfonctionnements du système.
- La connexion de l'arrivée d'eau de ville doit être réalisée fermement et hermétiquement au raccord 3/4" du robinet à flotteur (ne pas oublier le joint).
- Ne pas serrer trop fort le raccord 3/4" du robinet à flotteur pour ne pas abîmer le filetage.
- Avant la mise en fonction de la pompe, vérifiez délicatement que le flotteur tient son rôle et qu'il monte et descend correctement.

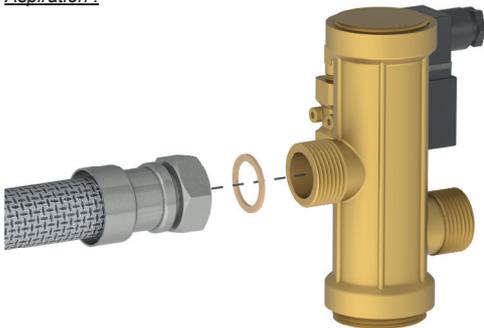
6.5.2. Raccordement de la pompe

Afin de faciliter le raccordement, le gestionnaire est livré avec deux flexibles. Un flexible 3/4" pour le raccordement en sortie de gestionnaire (distribution) et un flexible 1" pour le raccordement en entrée de gestionnaire (aspiration eau de pluie).

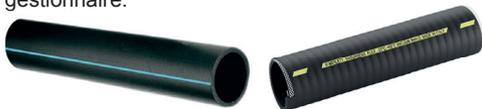
Refoulement :



Aspiration :



Il est préconisé d'utiliser des conduites en polyéthylène pour eau potable ou du tuyau en caoutchouc thermoplastique multicouches en Ø32 minimum entre la cuve d'eau de pluie et le gestionnaire.



Tuyau en polyéthylène Ø32

Tuyau en caoutchouc thermoplastique multicouches Ø32

Mises en garde

- Avant toute installation, vérifier que la longueur d'aspiration n'excède pas 30 mètres linéaires
 - Ne pas installer de raccordement entre la crépine d'aspiration et l'entrée de l'eau de pluie sur la pompe qui ne serait pas visible et non accessible.
 - Faire attention aux prises d'air empêchant le bon fonctionnement de la pompe.
 - Poser les conduites allant à la cuve sous terre (hors gel) dans une gaine.
 - Eviter au maximum les coudes sur le tuyau d'aspiration et ce, sur TOUTE la liaison entre la cuve et le gestionnaire.
- Ceci permettra de limiter les pertes de charge.

Il est recommandé d'installer une crépine d'aspiration avec clapet anti-retour et boule flottante dans la cuve d'eau de pluie.



Dans le cas d'une installation avec une crépine d'aspiration fixe, celle-ci doit obligatoirement être installée sous le niveau bas du flotteur ou de la sonde piézométrique pour éviter le désamorçage de la pompe, consulter le §6.6.2.

6.5.3. Mise en place du trop plein



S'assurer que le trop plein du gestionnaire peut être raccordé vers un exutoire.

6.6. Raccordement électrique



Le raccordement électrique doit être effectué par un professionnel, et conformément aux normes et autres règlements localement applicables.

Suivre les normes de sécurité.

Exécuter la mise à la terre. Raccorder le conducteur de protection à la borne ⊕.

Comparer la fréquence et la tension du réseau avec les données de la plaque signalétique et réaliser le branchement conformément au schéma.

6.6.1. Raccordement de la ligne d'alimentation

La ligne d'alimentation doit être conforme aux indications du § 3.2.

Le coffret de gestion doit être protégé en amont indépendamment par un disjoncteur de courbe D correctement calibré suivant la puissance du moteur.

6.6.2. Installation flotteur

Pour les gestionnaires avec fonctionnement par flotteur (version FB), installer le flotteur et son contre-poids dans la cuve d'eau de pluie (environ 15cm du fond) et faire passer le câble dans un fourreau reliant la cuve au gestionnaire.

Vérifier que le flotteur soit libre de bouger sans obstacle.

Principe de fonctionnement :

- Si le niveau d'eau est suffisamment haut dans la cuve, le flotteur se lève et son contact interne se ferme, permettant l'alimentation de l'électrovanne 3 voies et son changement de position.

Le gestionnaire fonctionne sur la réserve d'eau de pluie.

- Si le niveau d'eau est trop bas dans la cuve, le flotteur se baisse et son contact interne s'ouvre, l'électrovanne 3 voies n'est plus alimentée et revient en position initiale (rappel par ressort).

Le gestionnaire fonctionne sur la réserve d'eau de ville.

Effectuer le câblage du flotteur dans le coffret de gestion suivant le schéma (voir § 12).

6.6.3. Installation sonde piézométrique

Pour les gestionnaires avec fonctionnement par sonde piézométrique (version PZ), installer la sonde dans la cuve d'eau de pluie (environ 10cm du fond) et faire passer le câble dans un fourreau reliant la cuve au gestionnaire.

Principe de fonctionnement :

- Si le niveau d'eau est suffisamment haut dans la cuve, la sonde actionne la fermeture d'un contact dans le coffret de gestion, permettant l'alimentation de l'électrovanne 3 voies et son changement de position.

Le gestionnaire fonctionne sur la réserve d'eau de pluie.

- Si le niveau d'eau est trop bas dans la cuve, la sonde actionne l'ouverture d'un contact dans le coffret de gestion, l'électrovanne 3 voies n'est plus alimentée et revient en position initiale (rappel par ressort).

Le gestionnaire fonctionne sur la réserve d'eau de ville.

Effectuer le câblage de la sonde piézométrique dans le coffret de gestion suivant le schéma (voir § 12).

7. DÉMARRAGE ET EMPLOI

7.1. Mise en service

Une bonne mise en service garantira la durée de vie du produit et lui assurera un fonctionnement au mieux de son efficacité.

Les pressions de fonctionnement sont pré-réglées au moment de la production : nous conseillons de vérifier ces réglages de base avant la mise en service. En cas de modifications des réglages, consulter la plaque signalétique du moteur.

7.2. Pression réservoir



Au moment de la mise en fonction, si présence d'un réservoir, vérifier l'état de charge du coussin d'air. Celui-ci doit avoir une pré-charge d'air d'environ 200g à 300g inférieur à la valeur de pression de démarrage.

Le réglage doit être effectué hors pression hydraulique.

7.3. Premier démarrage



Après avoir effectué tous les raccordements hydrauliques et électriques et contrôlé la pression de pré-gonflage, procéder au démarrage du groupe de la façon suivante :

Amorcer la pompe (voir aussi instructions de la pompe).

Pompes en aspiration :

- Remplir le tuyau d'aspiration via l'orifice qui devra être prévu sur celui-ci.

- Remplir les corps de pompe en utilisant les bouchons situés sur la partie supérieure du corps.

Pompes sous charge d'eau :

Ouvrir la vanne d'isolation sur le conduit d'aspiration. Avec une charge d'eau suffisante, l'eau surmonte la résistance du clapet anti-retour et remplit le corps de pompe. Dans le cas contraire, amorcer les pompes en se servant des bouchons situés sur la partie supérieure du corps.



Ne jamais faire fonctionner les pompes pendant plus de 5 minutes avec la vanne d'isolation au refoulement fermée.

Les gestionnaires sont équipés d'une électrovanne 3 voies auto amorçante. Celle ci est capable d'amorcer progressivement la tuyauterie d'aspiration à condition que le raccordement à l'eau de ville soit opérationnel et que le corps de pompe soit rempli.

Lors de la 1ère mise en service, le temps d'amorçage peut varier, se référer au tableau suivant :

F

<i>Distance</i>	<i>Temps</i>
de 0 à 5 mètres	3 à 7 minutes
de 5 à 10 mètres	5 à 10 minutes
de 10 à 20 mètres	5 à 18 minutes

Il est recommandé de remplir au maximum la canalisation d'aspiration afin de réduire ces temps.

Mise en marche des pompes :

Pour démarrer la pompe, mettre sous tension le gestionnaire.

Pour arrêter la pompe :

- Version ID, mettre hors tension le gestionnaire.

- Version META S, appuyer sur la touche .

En automatique, la pompe démarre/s'arrête en fonction des pressions et débits.

Si la pompe a été amorcée correctement, après quelques secondes, on voit sur le manomètre que la pression commence à monter.

Si après quelques secondes de fonctionnement la valeur n'a pas bougé, arrêter la pompe. L'amorçage n'a pas été effectué correctement et la pompe tourne à vide. Réamorcer la pompe et recommencer la mise en marche des pompes. Répéter autant de fois que nécessaire.

7.4. Arrêt



En cas d'anomalies de fonctionnement, il faut éteindre l'appareil (voir recherche pannes).

Le produit a été conçu pour un fonctionnement continu ; l'arrêt de l'appareil s'effectue seulement en débranchant l'alimentation au moyen des systèmes de déclenchement (voir § 6.6).

8. MAINTENANCE



Avant d'intervenir sur l'appareil, il est obligatoire de le mettre hors service en le débranchant de toute source d'énergie.

Si nécessaire, s'adresser à un électricien ou technicien qualifié.



Chaque opération de maintenance, nettoyage ou réparation effectuée avec l'installation électrique sous tension, peut causer aux personnes de graves accidents même mortels.

La personne devant intervenir en cas de maintenance extraordinaire ou de maintenance exigeant le démontage de parties de l'appareil, doit être un technicien qualifié en mesure de lire et comprendre schémas et dessins.

Il est recommandé d'inscrire toutes les interventions effectuées sur un registre.



Pendant la maintenance, faire particulièrement attention afin d'éviter que des corps étrangers, même de petites dimensions, ne s'introduisent ou ne s'immiscent dans le circuit ; en effet, ils pourraient causer un mauvais fonctionnement et compromettre la sécurité de l'appareil.



Éviter de réaliser les interventions à mains nues. Utiliser des gants anti-coupure et résistants à l'eau.



Aucun personnel non-autorisé n'est admis lors des opérations de maintenance.

Les opérations de maintenance non-décrites dans ce manuel doivent être exécutées uniquement par du personnel spécialisé envoyé par CALPEDA POMPES.

Pour toute autre renseignement technique concernant l'utilisation ou la maintenance de l'appareil, contacter CALPEDA POMPES.

8.1. Maintenance ordinaire



 Avant toute intervention de maintenance, couper l'alimentation électrique et s'assurer que la pompe ne risque pas d'être mise sous tension par inadvertance.

 Fermer les vannes d'isolation d'aspiration et de refoulement avant d'effectuer toute intervention de maintenance.

Il est conseillé d'effectuer une inspection une fois par an. L'inspection doit comprendre :

1. La vérification d'absence de fuites surtout autour des joints de la pompe.
2. La vérification d'absence de corrosion ou de signes d'usure.
3. Le contrôle de la libre rotation de la pompe.
4. La vérification qu'aucun signe d'eau n'est présent dans le coussin d'air du/des réservoirs en appuyant rapidement sur l'aiguille de soupape de l'air.
5. Le contrôle du bon fonctionnement de la pompe et sans vibrations excessives.
6. La vérification que le système fonctionne correctement et s'arrête parfaitement quand il n'y a pas de demande en eau, et que la pression de fonctionnement a été atteinte.
7. Le contrôle de tous les câbles électriques ainsi que des accessoires pour exclure tout signe de dommage ou d'usure.
8. Le contrôler de la pression de pré-charge du réservoir.
9. Le contrôle de bon fonctionnement des éventuels interrupteurs à flotteur ou des dispositifs de sécurité ou de protection.

8.2. Démontage de l'installation



Avant de démonter l'installation, fermer les vannes d'isolation d'aspiration et de refoulement.

9. DÉMANTÈLEMENT



La démolition de l'appareil doit être confiée à une entreprise spécialisée dans la mise à la ferraille des produits métalliques et en mesure de définir comment procéder.

Pour éliminer le produit, il est obligatoire de suivre les réglementations en vigueur dans le Pays où celui-ci est démantelé, ainsi que les lois internationales prévues pour la protection de l'environnement.

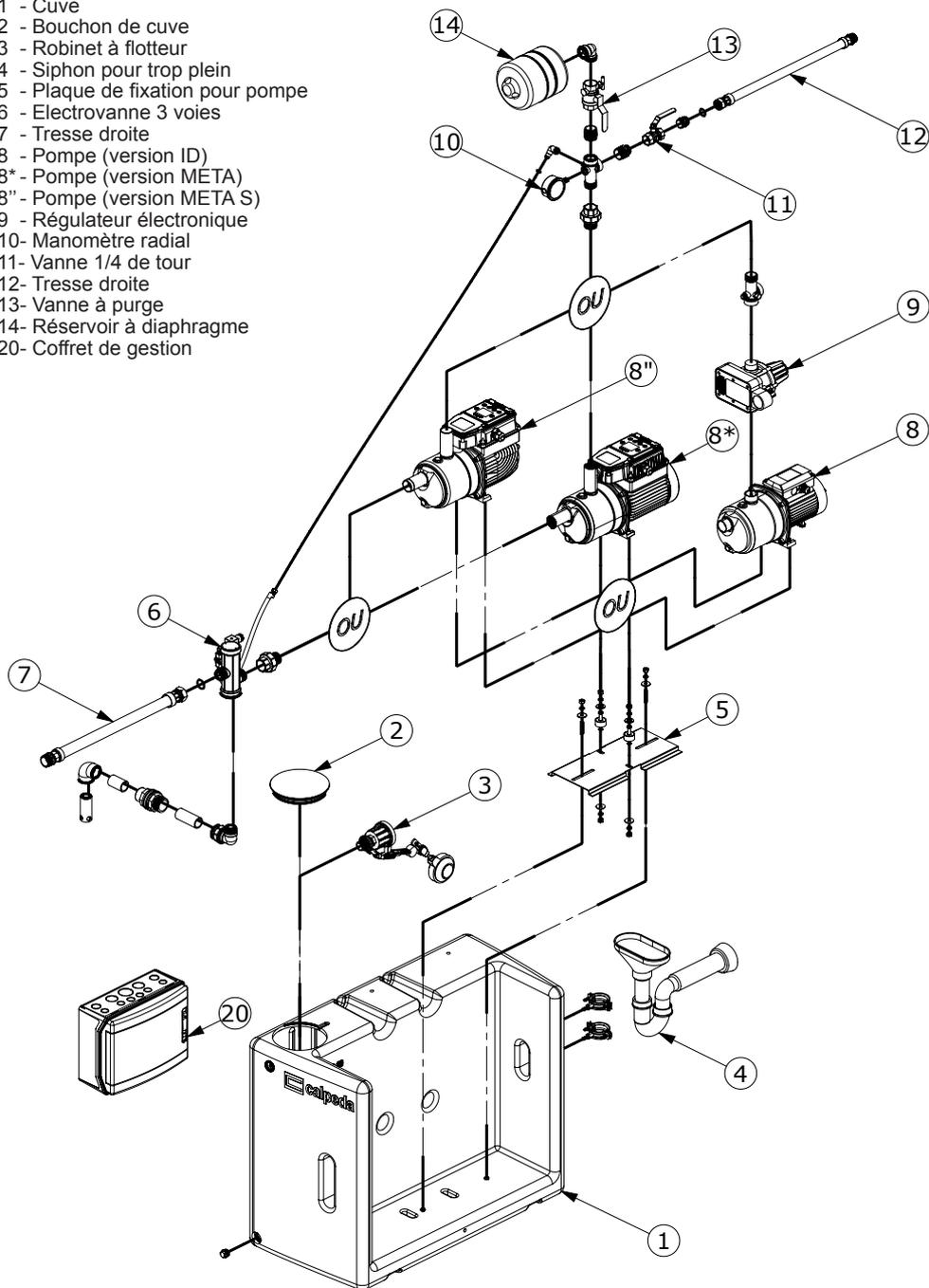
Sous réserve de modifications.

10. RECHERCHES DE PANNES

Panne	Cause probable	Solution possible
La pompe ne démarre pas, aucun affichage	Pas de courant	Vérifier l'alimentation électrique et les branchements
F La pompe ne démarre pas automatiquement	Gestionnaire en défaut. (Version ID = Voyant rouge allumé) (Versions META S = Code défaut "ER..")	Se référer au manuel de l'IDROMAT pour connaître les causes probables et au manuel de la pompe pour connaître la signification du message d'erreur.
	Gestionnaire à l'arrêt (Versions META et META S uniquement)	Appuyer sur la touche 
La pompe démarre automatiquement mais il n'y a pas d'eau	L'arrivée d'eau de ville est interrompue	Vérifier l'arrivée d'eau et le robinet à flotteur dans le gestionnaire
	Admissions d'air dans la tuyauterie d'aspiration	Contrôler et étanchéifier les raccords sur la tuyauterie d'aspiration. Procéder à une nouvelle mise en service.
	Clapet anti-retour non étanche dans la cuve d'eau de pluie	Contrôler le clapet anti-retour, le remplacer au besoin. Procéder à une nouvelle mise en service.
La pompe ne redémarre pas automatiquement lorsque l'on appui sur la touche de réarmement	Défaut est toujours présent	
	Automatisme de régulation défectueux	Contactez votre revendeur
La pompe fonctionne brièvement sans qu'il n'y ait eu l'ouverture d'un point de consommation	Fuites sur le réseau après la sortie du gestionnaire	
Le gestionnaire ne bascule pas sur la cuve d'eau pluviale	Electrovanne	Vérifier l'alimentation électrique et les branchements de l'électrovanne.
	Flotteur (Version FB)	Vérifier l'alimentation électrique et les branchements du flotteur. Vérifier que le flotteur n'est pas bloqué dans la cuve d'eau de pluie.
	Sonde piézométrique (Version PZ)	Vérifier l'alimentation électrique et les branchements de la sonde. Vérifier que l'entrée de la sonde n'est pas obstruée.

11. NOMENCLATURE

- 1 - Cuve
- 2 - Bouchon de cuve
- 3 - Robinet à flotteur
- 4 - Siphon pour trop plein
- 5 - Plaque de fixation pour pompe
- 6 - Electrovanne 3 voies
- 7 - Tresse droite
- 8 - Pompe (version ID)
- 8* - Pompe (version META)
- 8'' - Pompe (version META S)
- 9 - Régulateur électronique
- 10 - Manomètre radial
- 11 - Vanne 1/4 de tour
- 12 - Tresse droite
- 13 - Vanne à purge
- 14 - Réservoir à diaphragme
- 20 - Coffret de gestion



F

F**DECLARATION DE CONFORMITE**

Nous CALPEDA POMPES déclarons que nos groupes de surpression, dont le modèle et le numéro de série sont marqués sur la plaque signalétique, sont construits conformément aux Directives 2006/42/EC et 2014/30/EU, et assumons l'entière responsabilité de la conformité aux normes qui y sont établies.

Le fabricant déclare également que les normes internationales harmonisées suivantes ont été appliquées :

- DIN 1989
- EN 1717
- EN ISO 12100:2010
- EN 809:1998+A1:2009
- EN 60204-1:2006/A1:2009
- EN 61800-3:2004

Le Bignon, 02.2023

Directeur - Manager
Hugues Rambaud





Calpeda POMPES - 19, rue de la Communauté - 44140 Le Bignon
Tel. +332 40 03 13 30 - E.mail : info@calpeda.fr - www.calpeda.fr
